



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Renforcer la résilience et la sécurité alimentaire et nutritionnelle



LA FAO EN CÔTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire est membre de la FAO depuis 1961 et l'Organisation est présente de façon permanente dans le pays depuis plus de 30 ans. Les interventions de la FAO en Côte d'Ivoire visent à transformer

l'agriculture en un secteur productif et générateur de revenus qui devrait permettre au pays de progresser sur la voie du développement durable, de la sécurité alimentaire et de la consolidation de la paix.

LE CADRE DE PROGRAMMATION PAYS (CPP)

L'assistance de la FAO en Côte d'Ivoire est déterminée par le Cadre de Programmation Pays (CPP). Le CPP a pour but d'identifier les domaines de collaboration prioritaires entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et la FAO et de définir la manière dont la FAO peut aider au mieux à réaliser les priorités nationales de développement agricole à moyen terme.

Ces priorités sont conformes à celles du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD) du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire et au mandat de la FAO tel que stipulé dans ses objectifs stratégiques et ses priorités sous régionales.

L'INTERVENTION DE LA FAO DANS LES ODD



LES 3 AXES DU MANDAT DE LA FAO EN CÔTE D'IVOIRE



SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES

Améliorer la productivité, la durabilité et la résilience des exploitations agrosylvopastorales et halieutiques.



CHAINES DE VALEUR

Améliorer la compétitivité des chaînes de valeur et promouvoir des régimes alimentaires sains, efficaces et inclusif.



RENFORCEMENT DE CAPACITÉS / CONSEIL

Soutenir la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques, plans et programmes nationaux.

LA STRATÉGIE DE LA FAO EN CÔTE D'IVOIRE

La stratégie de la FAO se fonde sur les priorités du gouvernement, des bailleurs de fonds, des bénéficiaires et des autres parties prenantes. A ce titre, la FAO formule des projets dans les domaines de l'agriculture, la nutrition, l'agroforesterie, l'élevage, la pêche, l'aquaculture. Elle touche également des questions transversales comme la protection sociale, l'emploi des jeunes, l'autonomisation des femmes, le bilan carbone, la promotion de la production de cacao durable en Côte d'Ivoire, la promotion de la coopération Sud-Sud pour le renforcement de la chaîne de valeur riz, la promotion de l'aquaculture, l'accompagnement de la Côte d'Ivoire dans la création d'un environnement propice à une pêche durable et la restauration des capacités productives des forêts ivoiriennes en biens et services environnementaux.

En sa qualité d'organisme spécialisé des Nations Unies et leader en agriculture, la FAO apporte au Gouvernement de Côte d'Ivoire, aux principaux acteurs sur le terrain (coopératives agricoles, collectivités territoriales, société civile ...), et au secteur privé, son avantage comparatif issu de 75 années d'expériences.

LES DOMAINES D'INTERVENTION DE LA FAO EN CÔTE D'IVOIRE

1. AGRICULTURE/ NUTRITION
2. UNE SANTÉ/ ELEVAGE
3. AQUACULTURE/ PÊCHE
4. ENVIRONNEMENT/ FORÊT

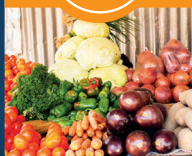
Cadre stratégique 2022-2031

Les « 4 Améliorations » de la FAO

Amélioration de
la Production



Amélioration de
la Nutrition



Amélioration de
l'Environnement



Amélioration de
la condition de Vie



LES PROJETS DE LA FAO EN COURS EN CÔTE D'IVOIRE

17

projets

sont en ce moment
en cours d'exécution.
Pour en savoir davantage,
cliquez sur :



<http://www.fao.org/cote-divoire/fr>

